



Métropole  
du Grand Paris

DOSSIER DE PRESSE

# ENTREZ AU CŒUR DE L'INNOVATION MÉTROPOLITAINE !

250 PROJETS INNOVANTS POUR TRANSFORMER  
LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS





Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris accompagne et finance des projets innovants et des expérimentations permettant aux communes de fabriquer la ville de demain.

## Sommaire

- 
- 
- 04** La Métropole du Grand Paris renforce la cybersécurité de ses communes
  - 06** L'intelligence artificielle, puissant moteur de transformation pour les communes
  - 08** « Innover dans la Ville », un programme et un fonds pour développer les projets publics de demain
  - 10** Le « Réseau des Explorateurs », un parcours de formation-action au service des agents publics
  - 12** Résorber la fracture numérique avec « Numérique pour Tous »
  - 14** « Quartiers Métropolitains d'Innovation », expérimenter pour la ville de demain



### **Patrick OLLIER**

Président de la Métropole  
du Grand Paris



### **Geoffroy BOULARD**

Vice-président délégué  
à la Communication,  
à l'Innovation et au Numérique



La Métropole du Grand Paris se positionne à la pointe de la fabrication de la ville de demain, comme un véritable laboratoire d'idées et de projets innovants, incarnant le dynamisme et l'ambition que nous portons. Avec une approche complète, intégrée et durable du développement urbain, les moyens alloués et les programmes menés par la Métropole du Grand Paris, que ce soit *Innover dans la ville*, les *Quartiers Métropolitains d'Innovation*, ou récemment *Cybersécurité* et *Appropriation Métropolitaine*, accompagnent concrètement et dans la durée la transformation de nos 130 communes. En soutenant le déploiement et la démultiplication de solutions qui ont fait leurs preuves, nous contribuons également à accélérer et pérenniser la culture de l'expérimentation afin de construire une Métropole innovante pour ses communes, ses habitants et ses startups.



# La Métropole du Grand Paris renforce la cybersécurité de ses communes

**Pour faire face à la recrudescence des menaces cyber qui pèsent sur les collectivités, la Métropole du Grand Paris propose d'accompagner ses 130 communes dans le renforcement de leur cybersécurité. Ce programme est conduit en partenariat avec le Campus Cyber, dans le cadre du dispositif CYBIAH (Cybersécurité et Intelligence Artificielle Hub), référence française en matière d'innovation numérique.**

Entre janvier 2022 et juin 2023, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) a recensé en moyenne 10 attaques par mois contre des collectivités territoriales\*. Face à cette menace croissante, la Métropole du Grand Paris s'est associée au consortium CYBIAH dans le cadre d'un programme co-financé par l'Union Européenne: l'EDIH (European Digital Innovation Hubs).

**Ainsi, la Métropole du Grand Paris propose aux communes volontaires un programme d'accompagnement « clé en main » et 100% gratuit:**

- Un diagnostic individualisé permettant d'identifier le niveau de maturité cyber des communes.
- Un plan de sécurisation sur mesure inclus: élaboration d'un plan d'action détaillé, adapté aux besoins spécifiques, basé sur le diagnostic effectué.
- Une solution de co-financement pour la mise en œuvre de leur plan de sécurisation, grâce au Fonds « Innover dans la Ville ».

\*source: [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)

Dans un second temps, les communes pourront bénéficier d'un soutien financier pour la mise en place de leur plan de sécurisation avec une prise en charge de 50% du coût du projet dans la limite d'un plafond de 200000€ grâce au Fonds « Innover dans la Ville » de la Métropole du Grand Paris.

**30**  
COMMUNES  
INSCRITES DEPUIS  
FÉVRIER 2025

JUSQU'À  
**50%**  
DE CO-FINANCEMENT



Cofinancé par  
l'Union européenne





Lancement du programme d'accompagnement à la cybersécurité le 7 février 2025



Atelier d'embarquement dans le programme cybersécurité



**CONSULTEZ  
NOTRE PAGE INTERNET**  
dédiée au programme

# L'intelligence artificielle, puissant moteur de transformation pour les communes

## Pour un déploiement durable et éthique de l'intelligence artificielle au service du territoire et des habitants

Après avoir mené avec succès des expérimentations d'intelligence artificielle avec plusieurs de ses communes, la Métropole du Grand Paris formalise sa démarche en adoptant sa première stratégie dédiée à l'IA, votée à l'unanimité au Conseil métropolitain du 7 avril 2025. Dans ce cadre, elle propose d'accompagner ses 130 communes dans le déploiement et l'usage de cette technologie innovante notamment à travers un nouveau programme ambitieux baptisé « Appropriation Métropolitaine ».

### Quelques exemples d'application de l'IA



#### Mobilité

Optimisation et gestion des **flux de circulation**.



#### Gestion des milieux aquatiques

Prédiction des **zones vulnérables** en période de crues.



#### Aménagement urbain

Détection et correction des **îlots de chaleur**.



#### Qualité de vie

Qualification des **bruits en zones urbaines** denses.



#### Service public

Aide à la **décision** pour les agents publics, au service des usagers

### FOCUS SUR LE PROGRAMME « APPROPRIATION MÉTROPOLITAINE »

Un programme de formation-expérimentation sur les solutions d'intelligence artificielle au service des politiques publiques métropolitaines.

Entièrement gratuit pour les communes et établissements publics territoriaux (EPT) participants, ce programme vise à accélérer l'utilisation et l'appropriation des solutions IA par les agents publics du territoire métropolitain.

#### Il est composé de deux phases :

##### PHASE 1 FORMATION

Des sessions de formation thématiques et de co-construction de cas d'usage IA sont organisées à destination des agents de la Métropole et des communes et des EPT ;

##### PHASE 2 EXPÉRIMENTATION DE SOLUTIONS IA

La Métropole expérimente des solutions IA, inspirées des cas d'usage identifiés lors de la formation.

En cas de succès des expérimentations, l'objectif de la Métropole sera de déployer ensuite ces solutions à grande échelle pour en faciliter l'adoption sur un maximum de communes. Les structures expérimentatrices pourront également choisir de répliquer les solutions testées avec le soutien du Fonds « Innover dans la Ville » ou d'intégrer une démarche d'expérimentation plus large via le dispositif "Quartier Métropolitain d'Innovation".

## La Stratégie IA de la Métropole du Grand Paris



**AMBITION 1**  
Accélérer l'utilisation de l'IA dans les collectivités et les services publics locaux

- ACTION 01 SOURCER**  
Constituer un catalogue de solutions IA au service des collectivités et des services publics locaux
- ACTION 02 EXPÉRIMENTER**  
Déployer le programme «Appropriation Métropolitaine» de formation-expérimentation de solutions d'intelligence artificielles au service des politiques publiques métropolitaines
- ACTION 03 ACCOMPAGNER**  
Susciter et accompagner des projets IA portés par les communes et EPT, avec les programmes métropolitains «Innover dans la Ville» et «Quartiers Métropolitains d'Innovation»
- ACTION 04 S'ÉQUIPER**  
Se doter d'une infrastructure numérique adaptée pour gérer les données au service de projets IA



**AMBITION 2**  
Développer un «écosystème métropolitain d'IA urbaine et territoriale» à la fois dynamique et reconnu à l'international

- ACTION 05 ECOSYSTÈME UNIVERSITAIRE**  
Créer une Chaire de recherche sur l'IA dans la ville au service des politiques publiques
- ACTION 06 ECOSYSTÈME DES ENTREPRISES INNOVANTES**  
Renforcer les collaborations de la Métropole avec les réseaux d'innovation actifs sur le territoire dans le domaine d'intelligence artificielle
- ACTION 07 ECOSYSTÈME DES ÉLUS ET AGENTS PUBLICS**  
Animer le Club IA des élus et agents métropolitains
- ACTION 08 ECOSYSTÈME DES HABITANTS ET DU GRAND PUBLIC**  
Tisser des liens avec tous les acteurs du territoire sur l'IA
- ACTION 09 ECOSYSTÈME INTERNATIONAL**  
Faire de la Métropole du Grand Paris un métropole reconnue et attractive à l'international dans le domaine de l'IA urbaine et territoriale, et renforcer ses collaborations avec des métropoles et des organisations étrangères



**CONSULTEZ  
NOS PARCOURS**  
disponibles sur la page  
internet du programme

# « Innover dans la Ville », un programme et un fonds pour développer les projets publics de demain



L'innovation et le numérique sont des moteurs puissants de transformation de la société et de l'économie.

Depuis 2021, la Métropole du Grand Paris aide les communes, les Établissements Publics Territoriaux (EPT) et les structures publiques à développer des projets innovants à travers le programme « Innover dans la Ville ».

Ce programme permet aux communes de développer des projets qui s'inscrivent dans les enjeux de la zone urbaine dense : **transition numérique des collectivités, nouveaux services publics numériques, économie circulaire, culture et tourisme, économie de proximité, transition énergétique, mobilités et logistique urbaine...**

Il leur assure un soutien depuis la création de leur projet d'innovation urbaine jusqu'à un éventuel passage à l'échelle de la solution. « Innover dans la Ville » propose aux communes candidates :

- Une offre gratuite en apport d'expertises techniques, juridiques, financières et méthodologique à destination de 91 communes prioritaires pour les accompagner dans le montage d'un de leur projet d'innovation et/ou numérique chaque année ;
- Un outil de financement à travers le « Fonds Innover dans la Ville » ;
- La possibilité de présenter et discuter de leur projet avec un comité de spécialistes reconnus de l'innovation (Paris&Co, Cap Digital, La French Tech Grand Paris, La 27<sup>e</sup> Région, la Banque des Territoires, Bpifrance, Les Canaux, Choose Paris Region, etc.) afin de bénéficier d'avis d'experts, de pistes d'amélioration et des mises en contact avec des acteurs pertinents.



Accompagnement en expertise  
« Innover dans la ville »



FabLab de Créteil : inauguré le 12 décembre 2024, ce lieu public dédié à l'innovation a bénéficié de plusieurs programmes phares de la Métropole pour sa réalisation (« Innover dans la ville », « Tiers-lieux Métropolitains » et « Réseau des Explorateurs »)

## DES PARTENAIRES ENGAGÉS

**bpi**france

**LES CANAUX**  
POUR LES ÉCONOMIES SOCIALES ET INNOVANTES

LA 27<sup>e</sup>  
RÉGION

BANQUE des  
TERRITOIRES

**PARIS&CO**

cap-digital  
Paris Digital

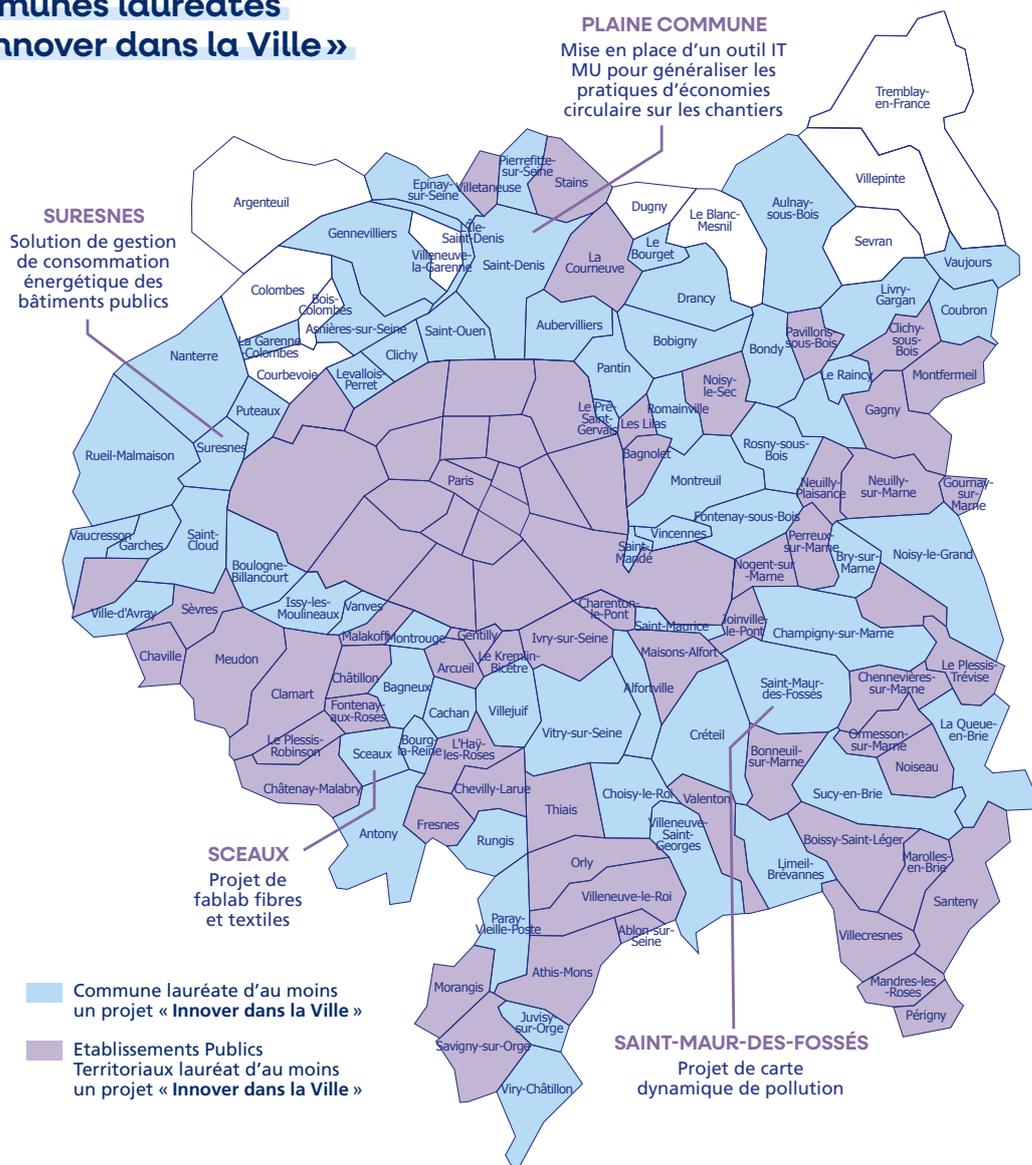
hub  
FRANCIL'IN  
TRAVAILER LES LIENS POUR LE PRÉSENT

CHOOSE  
PARIS  
REGION

La  
FRENCH TECH

**Cerema**

## Communes lauréates d'« Innover dans la Ville »



### LE FONDS « INNOVER DANS LA VILLE »

Levier financier du programme «Innover dans la ville», le Fonds « Innover dans la Ville » permet aux communes de co-financer leurs projets innovants

**SOUTIENT**  
des projets d'innovation urbaine ou de transition écologique

**ACCESSIBLE**  
aux communes et Établissements Publics Territoriaux

JUSQU'À  
**50 %**  
du coût du projet

JUSQU'À  
**200 000 €**  
par projet

DEPUIS SON LANCEMENT EN 2021

**9,4M€**

DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

AU PROFIT DE  
**82**  
COLLECTIVITÉS  
(72 communes et 10 EPT)

**218**  
PROJETS ACCOMPAGNÉS



CONSULTEZ NOTRE PAGE INTERNET dédiée au programme

# Le « Réseau des Explorateurs », un parcours de formation-action au service des agents publics



Journée d'Exploration sur le thème de la collaboration : « Appréhender les méthodes d'intelligence collectives et le rôle de facilitateur ».

Consciente que ces démarches d'innovation reposent sur des personnes ressources capables de diffuser et valoriser les nouvelles formes de création de l'action publique, la Métropole anime depuis 5 ans le programme du « Réseau des Explorateurs ».

Ce programme permet aux agents publics des communes et établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole de rejoindre un parcours de formation-action proposant :

- Des connaissances approfondies sur les compétences utiles à la construction de projets innovants ;
- Des méthodologies et du contenu mobilisable dans leurs fonctions au quotidien ;
- Un accès à une communauté d'explorateurs engagés sur le territoire métropolitain.

Le programme comprend 8 journées en présentiel dans des lieux emblématiques des innovations de la Métropole du Grand Paris, tout au long de l'année.

En 2024, la Métropole a lancé sa nouvelle promotion du réseau qui compte **70 agents** issus de **22 communes** et **3 EPT**.

Le « Réseau des Explorateurs » aborde la formation sous différentes thématiques utiles dans le cadre de leurs fonctions, telles que :

- **La Communication** : apprendre à mettre en récit son projet, améliorer la prise de parole en public et exploiter les outils de la communication numérique
- **La Collaboration** : optimiser l'animation de réunions et mobiliser les méthodes de l'intelligence collective pour garantir un meilleur pilotage de ses projets
- **Le Numérique** : exploiter le potentiel des outils numériques et appréhender les nouveaux usages de l'intelligence artificielle
- **Le Design** : construire et expérimenter une démarche design pour l'élaboration de son projet
- **L'Impact** : évaluer et intégrer l'impact de son projet pour garantir son succès

DEPUIS 2019,  
PLUS DE

**100**  
agents impliqués

PLUS DE

**20**  
d'intervenants

PLUS DE **50**  
communes et EPT

ENVIRON

**50**  
ATELIERS COLLABORATIFS  
RÉALISÉS

## RÉSEAU MÉTROPOLITAIN DES ÉLUS « INNOVATION ET NUMÉRIQUE »

Le Réseau métropolitain des élus de l'Innovation et du Numérique a pour objectif d'accompagner les 180 élus municipaux avec une délégation « Numérique » et/ou « Innovation » et les 21 élus membres de la commission « Numérique, innovation et recherche & développement de son territoire ».

Il s'appuie sur des moments d'échanges et de découvertes, à travers des visites de lieux emblématiques en matière d'innovation et de numérique ou des webinaires avec des experts ou des élus mobilisés sur ces enjeux.

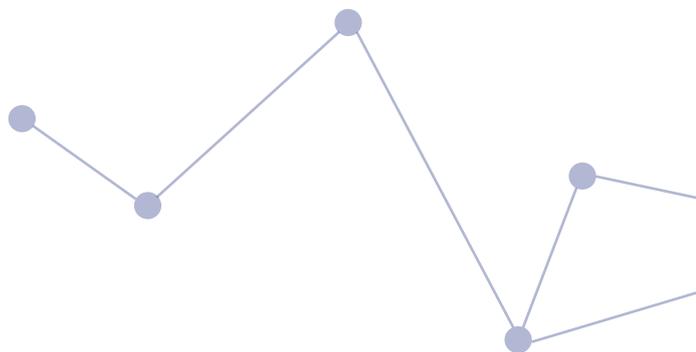


**LES AGORAS**  
DU RESEAU DES EXPLORATEURS

À travers ce programme, la Métropole organise également les « Agoras du Réseaux des Explorateurs », des demi-journées de sensibilisation des acteurs du territoire concernés par les sujets d'innovation et de numérique (élus, agents publics, entreprises, universitaires) autour des grands enjeux des transitions dans la ville (numérique, environnement...).

Les 2 Agoras du Réseau qui ont eu lieu portaient sur les thématiques :

- **1<sup>re</sup> Agora** : « IA dans la Ville : la convergence des intelligences : le rôle et les usages de l'IA dans la fabrique de la ville » à travers un exercice de design fiction.
- **2<sup>e</sup> Agora** : « L'Innovation Numérique à la barre : opportunité ou risque pour la ville de demain ? » à travers un format tribunal.



2<sup>ème</sup> «Agora du Réseau des Explorateurs»



1<sup>ère</sup> «Agora du Réseau des Explorateurs»



**CONSULTEZ  
NOTRE PAGE  
INTERNET**  
dédiée au  
programme

# Résorber la fracture numérique avec « Numérique pour Tous »

NUMÉRIQUE  
POUR TOUS



Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris et Geoffroy Boulard, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la communication et à l'innovation numérique à la soirée de lancement « Numérique pour Tous » du 5 décembre 2024

Pour permettre au numérique et à ses différents usages de se développer sans engendrer de nouvelles inégalités, la Métropole propose à ses 130 communes le programme « Numérique pour Tous », en partenariat avec le Hub Francil'IN.

**Lancé fin 2024, « Numérique Pour Tous » vise à renforcer l'écosystème local de médiation numérique,** en agissant sur trois composantes clés de la médiation numérique :

- 1. « Lieux de médiation numériques publics » :** pour développer et renforcer les lieux ressource pour l'accès au numérique dans les communes de la Métropole ;
- 2. « Équipements numériques » :** pour appuyer les communes dans l'acquisition d'équipements informatiques issus de la filière du reconditionnement et du réemploi ;
- 3. « Accompagnement vers l'autonomie numérique » :** pour apporter un co-financement aux structures publiques et associatives proposant des parcours de médiation aux bénéficiaires en situation de fracture numérique.

Grâce à ces 3 composantes mobilisables « à la carte », la Métropole soutient les communes dans la structuration d'une offre locale de médiation adaptée aux besoins des usagers, tout en promouvant le développement d'un numérique plus durable et responsable.

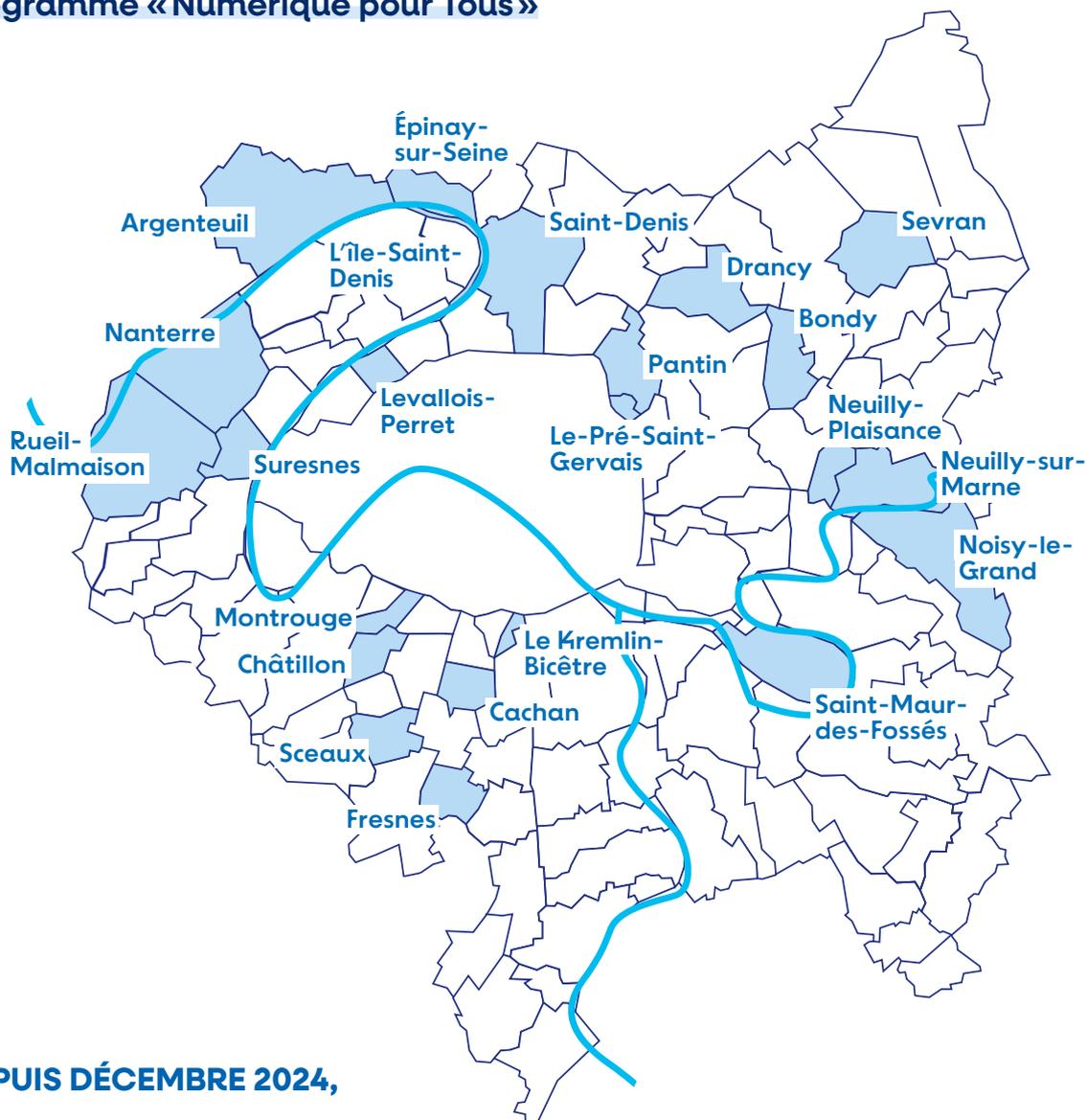


## LES 5 THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENTS LES + SOLLICITÉES :

- Le numérique au quotidien
- Premiers pas vers le numérique
- Communiquer par internet
- Utilisation sécurisée d'internet
- Accès aux droits et aux offres de soin



## Communes ayant bénéficié du programme « Numérique pour Tous »



DEPUIS DÉCEMBRE 2024,

### 2 COMMUNES

ont développé leurs « Lieux de médiation numérique » (composante 1 du programme) : Saint-Ouen et Neuilly-Plaisance.

### 47 STRUCTURES

de médiation publiques et associatives mobilisées

### 23 COMMUNES

métropolitaines ont bénéficié d'un co-financement de leurs structures publiques et associatives (grâce à la composante 3 : « Accompagnement vers l'autonomie numérique »)

### 1392 MÉTROPOLITAINS

ont bénéficié d'un parcours de formation,

### DONT 71,9% DE FEMMES



CONSULTEZ NOTRE PAGE INTERNET dédiée au programme

# « Quartiers Métropolitains d'Innovation »



## Expérimenter pour construire la ville de demain

### Les solutions de transformation des modes de vie et d'usage

Les solutions sélectionnées doivent répondre à un ou plusieurs grands défis urbains de la transition écologique, numérique et sociale :

- **Requalifier** et améliorer la gestion des espaces publics;
- **S'adapter** au changement climatique et améliorer la qualité des écosystèmes urbains;
- **Favoriser** l'accessibilité, les mobilités actives et la gestion des flux;
- **Valoriser** l'économie circulaire et la gestion durable des déchets;
- **Stimuler** l'attractivité commerciale et l'animation locale;
- **Anticiper** les projets de renouvellement urbain et mieux gérer les chantiers;
- **Accentuer** la transition écologique et énergétique des bâtiments.

### Expérimenter, un tremplin pour les entrepreneurs de la ville durable

Intégrer le programme d'expérimentation est souvent une première étape pour tester un prototype « clé en main » avant de le déployer sur le marché grand-parisien. À l'issue du programme, 84% des participants souhaitent ainsi contractualiser avec une commune.

La Métropole soutient ensuite les porteurs de solutions innovantes en facilitant leur changement d'échelle et en encourageant l'achat public innovant. Plusieurs leviers métropolitains sont mobilisables à cet effet :

- « Innover dans la Ville » : prise en charge jusqu'à 50% du coût total d'un projet, dans la limite de 200000€ (voir page 8).
- « Mode d'achat des solutions innovantes QMI » : produit avec Paris&Co, ce livret rappelle les bonnes pratiques de l'achat public innovant et les outils méthodologiques à privilégier.

### 4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- **Accompagner** les communes dans leur transition écologique et sociale;
- **Faciliter** la montée en compétences des élus et agents en matière d'innovation et d'agilité;
- **Participer** à la diffusion d'une culture de l'innovation métropolitaine et encourager le partage de bonnes pratiques;
- **Mettre** l'innovation au service de l'impact et des citoyens.

## 18 MOIS D'EXPÉRIMENTATION

Chaque solution – au stade de prototype encore non commercialisé – est accompagnée pendant 18 mois : cadrage, soutien en ingénierie financière et juridique, recherche de terrains, évaluation, aide au changement d'échelle...

## 2 ÉDITIONS

**2023-2025**  
Aulnay-sous-Bois, Meudon, Noisy-le-Grand, Sceaux

**2024-2026**  
Argenteuil, Athis-Mons, Aubervilliers, Fontenay-sous-Bois, Issy-les-Moulineaux, Sucy-en-Brie

## + 75 PROJETS

déployés d'ici décembre 2026. Ceux-ci peuvent être proposés par des startups, des grands groupes, des associations ou encore des collectifs de chercheurs mobilisés autour de la ville intelligente et durable.

Programme piloté par la Métropole du Grand Paris et opéré par Paris&Co

PARIS&CO

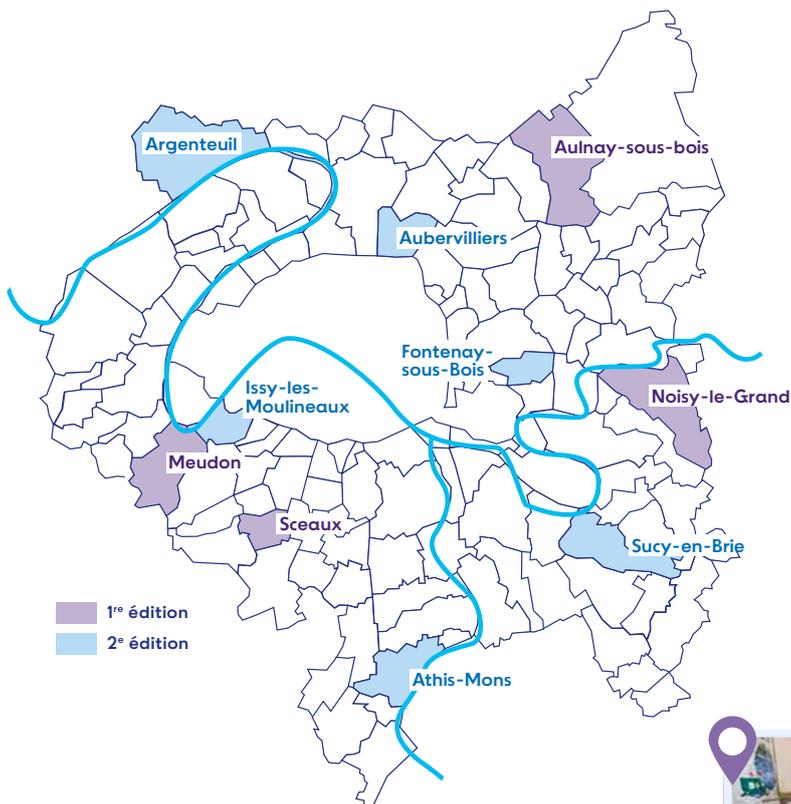
BANQUE des TERRITOIRES

CHOOSE PARIS REGION

L'INSTITUT PARIS REGION



DEMANDEZ UN EXEMPLAIRE DE CE LIVRET SUR LE SITE DE PARIS&CO.



## Cas d'usages de la 1<sup>re</sup> promotion « Quartiers Métropolitains d'Innovation »



**Source Urbaine**  
Déploiement sur la Place des Ailantes à Sceaux (92)

Les jardins de pluie de sources urbaines permettent de végétaliser et rafraîchir les îlots de chaleur urbaine ou les zones fortement minéralisées. Grâce à son innovation sur le stockage de l'eau de pluie, les jardins de pluie ne nécessitent pas d'arrosage, ce qui permet des économies en eau pour la commune.

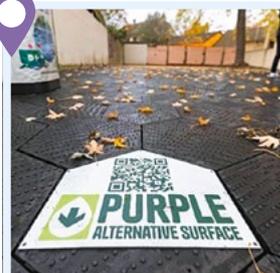
**Et après ?** Le porteur du projet va désormais exporter son expérimentation à Aubervilliers, au cœur d'un deuxième quartier d'innovation !



**Wintics Cityvision**  
À Noisy-le-Grand (93), auprès du centre de supervision urbaine (CSU) de la police municipale

Cityvision est un logiciel d'analyse vidéo des flux caméras, véritable outil transverse de pilotage urbain. Grâce à l'utilisation de l'IA, l'expérimentation a permis de multiplier les cas d'usage (sécurité, propreté, amélioration du cadre de vie, etc.) en assurant une fédération des services autour de l'outil, permettant une gestion intelligente de l'espace public.

**Et après ?** Une dizaine de licences sont en cours d'acquisition par la Ville de Noisy-le-Grand.



**Purple Alternative Surface**  
Déploiement sur le parking du centre administratif, Aulnay-sous-Bois (93)

Purple Alternative Surface développe des solutions de dalles désimperméabilisantes conçues à partir de déchets, qui permettent l'infiltration de l'eau par le sol. Expérimentées à Aulnay-sous-Bois, elles répondent aux enjeux d'adaptation au dérèglement climatique, d'économie circulaire et de réemploi des matériaux.

**Et après ?** L'expérimentation fait figure de démonstrateur francilien. La start-up est désormais en pleine expansion et étend ses partenariats à d'autres communes françaises.



**Pelican Cycles**  
Déploiement sur le cimetière de Trivaux à Meudon (92), puis utilisation libre dans la ville par l'équipe des espaces verts

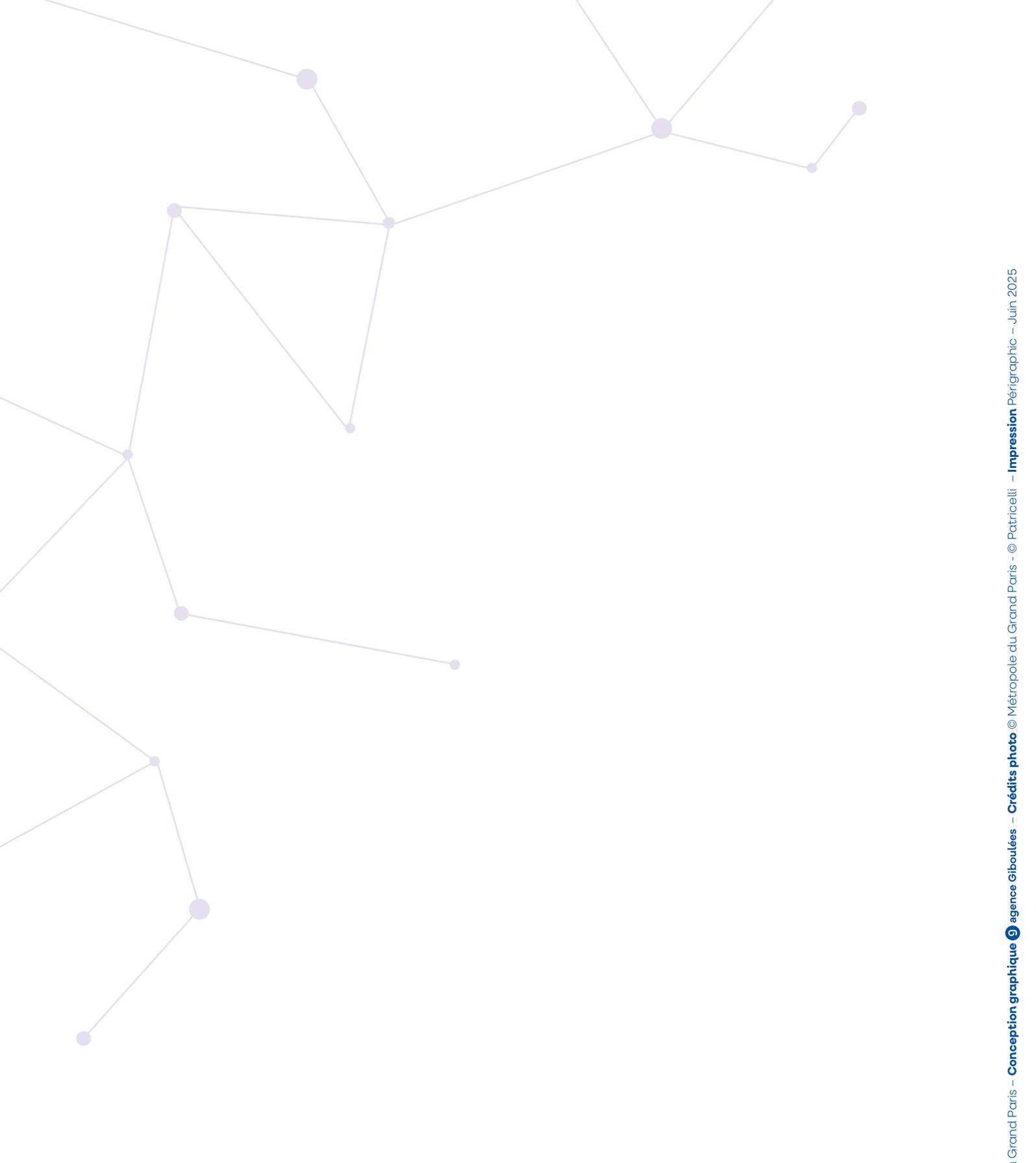
Pélican développe des vélos cargos électriques à destination des professionnels. La solution permet le transport de marchandises lourdes et volumineuses (jusqu'à 500 kg et 3m<sup>3</sup>) grâce à une technologie brevetée de pédale-remorque, répondant aux enjeux de mobilité douce et d'aide à la logistique urbaine des services de la Ville de Meudon.

**Et après ?** Des discussions sont engagées avec la Ville de Meudon pour pérenniser la solution.



**DÉCOUVREZ LES 18 SOLUTIONS**

déployées dans les quartiers d'innovation »



## MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

15-19 avenue Pierre-Mendès-France  
75013 Paris – Tél. 01 82 28 78 00

[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



## CONTACTS PRESSE

**E-MAIL** [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)

### TÉLÉPHONE

#### Attachées de presse

Inès MOULOU DJ : 06 02 72 14 04

Clara DE MAGALHAES : 06 28 18 57 65

#### Directrice de la Communication et des Relations Presse

Anne-Claire DHENNIN : 06 27 72 15 87